LA CRISE EN FRANCE

Le télégraphe nous a apporté hier après-midi de longs détails sur la chute du Cabinet Rouvier, que nous n'avions pu que mentionner hier matin. Nous les résumons d'abord pour que le lecteur puisse mieux se rendre compte de la situation en France.

On sait que le cabinet Rouvier a été renversé à la suite d'une interpellation de l'extrême gauche, à la chambre des députés. C'est M. Clémenceau, le député radical de Montmartre, qui s'est fait le porte-parole de l'extrême gauche.

Au début de la séance de la chambre, M. Clémenceau a demandé à interpeller immédiatement le gouvernement sur sa politique intérieure. M. Rouvier, président du conseil, monta à la tribune pour combattre cette demande d'interpellation.

Il s'exprima en ces termes :

Les opérations de la conversion de la rente 4½ p. c. en 3 p. c., mesure précédemment votée par le parlement, ont été fixées par la chambre elle-même du 14 au 24 novembre. Déjà, la rente 3 p. c. a baissé d'un franc, et une nouvelle baisse risquerait de jeter la perturbation sur le marché financier. Pour parer à cette éventualité, le gouvernement accepte d'être interpellé sur sa politique intérieure à la condition que la discussion n'aura lieu qu'à partir du 24 courant. Si la majorité désire chasser le ministère, il n'est pas besoin pour cela de longs débats ; la chambre peut dès maintenant faire connaître son sentiment sur la question, en fixant la date à laquelle sera discutée l'interpellation.

M. Clémenceau accepta la lutte que lui proposait M. Rouvier, et prononça un long discours dont voici les passages essentiels :

C'est une singulière façon de rassurer les porteurs de fonds publics, de leur dire qu'ils peuvent vivre tranquilles jusqu'au 24 novembre, mais en même temps de leur annoncer qu'à cette époque-là se produira une crise comme il n'y en a jamais eu encore en France. Non, cela n'est pas possible.

Je regrette d'avoir attendu si longtemps pour demander des explications en présence des outrages dont on abreuve la République. Ce ne sont plus des paroles qu'il faut, ce sont des actes. A proprement parler, il n'y a plus de gouvernement ; le ministère, entièrement à la discrétion de la droite, n'est plus en état de diriger la politique républicaine de la France. Les pouvoirs publics sont sans autorité ; l'administration est complètement désorganisée ; le parquet et la police en conflit se livrent bataille sous les yeux du public qui juge les coups. M. Gragnon, hier encore préfet de police, est poursuivi pour des faits qu'il nie, alors qu'il n'est pas inquiété pour ceux qu'il avoue. Il n'y a plus de ministre de la justice au moment où la question est de savoir s'il existe encore une justice en France.

Il nous faut un gouvernement qui puisse défendre la République calomniée. Si un événement imprévu surgissait à l'intérieur ou à l'extérieur, où est le drapeau autour duquel on se rallierait ?

Votre silence équivaut à dire que la politique républicaine s'en va à la dérive. Vous voulez gagner du temps, mais c'est le temps qui vous gagne.

M. de Lanessan, député radical de la Seine, déclara qu'il adhérait de tous points aux idées émises par M. Clémenceau, parce qu'il considérait que la situation était trop périlleuse pour la France pour ne pas exiger un changement.

M. Dugué de la Fauconnerie, député bonapartiste de l'Orne, s'écria à ce moment : " Ce n'est ni le cabinet, ni le président de la République qu'il faut changer ; ce sont les institutions elles-mêmes." Ces paroles provoquèrent un violent tumulte dans la salle.

Quand le calme fut rétabli, M. Baudry-d'Asson, député monarchiste de la Vendée, déclara qu'il partageait l'avis de M. Clémenceau, non pas par intérêt de parti, mais dans l'intérêt de la France.

La proposition de M. Rouvier fut définitivement mise aux voix et repoussée par 328 voix contre 242.

Quand le résultat du vote fut annoncé par le président de la chambre, M. Floquet, une grande agitation se produisit dans toute la salle. M. Rouvier monta à la tribune et déclara qu'en présence de ce vote le cabinet donnait immédiatement sa démission. " C'est à la chambre à apprécier, ajouta M. Rouvier, si elle doit discuter l'interpellation de M. Clémenceau devant d'autres ministres." Devant la démission du ministère, M. Clémenceau, retira son interpellation.

La chambre s'ajourna ensuite à lundi et la séance fut levée au milieu d'une surexcitation intense qui se propagea rapidement dans tout Paris.

A l'issue de la séance, les ministres tinrent conseil au palais Bourbon ; après quoi ils se rendirent en corps à l'Elysée pour remettre leur démission entre les mains du président Grévy. Celui-ci chargea les ministres démissionnaires d'expédier les affaires courantes, et des mesures furent prises pour assurer le maintien de l'ordre pendant la durée de la crise ministérielle.

Aux dernières nouvelles, M. Clémenceau, appelé par le président Grévy, aurait reculé devant la tâche de composer un cabinet.

LES ACADIENS

—La compagnie qui a charge des mines de charbon de Springhill s'attend d'exporter 600,000 tonnes de charbon pendant l'année prochaine.

—Le steamer " Belair " vient de prendre 5,000 barils de pommes à Kingsport, Bassin des Mines, pendant la première semaine du mois de novembre.

—Les conservateurs de Yarmouth ont choisi M. Thos. B. Crosby comme candidat ministériel à l'élection qui doit avoir lieu sous peu dans ce comté.

—On apprendra avec plaisir, sans doute, que la compagnie du chemin de fer de Caraquet est à régler avec les propriétaires pour les terres prises dans la construction de ce chemin. M. T. S. DesBrisay, avocat de la Compagnie et M. A. J. Stewart, le trésorier, sont sur la route depuis quelques jours réglant et soldant ces arrérages. Mieux vaut tard que jamais.

—Dans une seule journée la semaine dernière, il y avait 11 poursuites sous le Scott Act devant le magistrat de police de Charlottetown. Dans cinq de ces procès il en dépendait du même témoin pour prouver la vente de la boisson. Le témoin ayant des affaires plus *pressantes* ailleurs les cinq causes ont été déboutées. L'on a ajourné les six autres.

—Un nombre considérable de nos jeunes hommes nous viennent des Etats lors de l'arrivée du vapeur " Yarmouth " chaque semaine, et tous parlent en termes élogieux de ce navire. C'est la route tout spéciale des voyageurs maintenant.

A MONTRÉAL

Suite et fin

Maintenant, nous revenons en questionnant toujours :

—Riel ?—Eh bien ! Riel est un homme jugé fou par les gens sains d'esprit ; le nom dé Riel a été souvent une réclame. —Tiens ! et nous, en France, qui jetons feu et flamme pour lui !—Eh bien ! voilà ! pas si fou, il eût fait un excellent patriote, un vrai Canadien-français !

—Les francs-maçons ?—Vous ne savez pas combien il y a ici de ferments maçonniques ; c'est le danger pour l'avenir ; c'est surtout, il est vrai, parmi les Canadiens-anglais que ces ferments s'agitent : chez les hommes de la classe dirigeante, fonctionnaires, avocats, journalistes ; le peuple, lui, est simple et bon.

—Montréal est-elle une ville française ? —Lisez les enseignes : les deux tiers sont en anglais ; il faudrait aller à Québec pour voir une vieille ville française. Ici, quand on parle français, le tiers des habitants parle comme le peintre décorateur qui veut attirer la clientèle, près de l'église Notre-Dame, et qui a écrit sans vergogne sur la façade de sa maison : " *Ouvrages faites sous le plus court délai*," et le maraîcher près de la statue de Nelson, qui ne craint pas de montrer son enseigne : " Ici on vend des *fruit de tout espèce*."

Voilà pour la population des villes dans les districts de Québec et de Montréal. Quant à la population des campagnes autour de Québec et de Montréal, elle est française ; nous le constatons en allant faire une visite aux fermiers du séminaire. Quelle délicieuse verdure dans cette campagne canadienne ! Chèvrefeuille, aubépine en fleur, lilas blancs et violet, boules de neige et violettes embaument l'air, un air subtil et vivifiant ; le cœur bat plus vite dans cette atmosphère, la vie s'affirme plus nettement ; nous marchons sur un gazon parsemé de jolies fleurettes appelées les *yeux bleus* (*blue eyes grass*), et c'est ainsi que nous arrivons chez les fermiers. Intérieur tout champêtre et tout bas normand ; le maître est assis près du feu, un enfant sur chaque genou ; sa femme allaite un *baby* ; deux grosses servantes font la lessive ; des enfants partout, sous les tables, derrière les chaises : j'en compte neuf. Ces bonnes gens nous accueillent cordialement, comme des frères du vieux pays. Oh ! eux ne savent pas un mot d'anglais, pas plus que leurs compatriotes des alentours ; mais les *touai*, les *mouai*, les *ben* reviennent couramment dans leur langage avec une foule d'expressions du cru.

Ils prononcent *Montreal* en faisant la liaison ; un chemin de fer, c'est un *char* ; 50 *cents*, c'est un écu. " C'est bien triste ici," dit le brave fermier pour s'excuser de nous recevoir dans sa cuisine. C'est lui qui surprit beaucoup un de ces messieurs de Saint-Sulpice, arrivé nouvellement, en lui disant un jour avant la messe : " J'ai là des *créatures* qui voudraient *ben* communier." Les créatures étaient ses deux filles, les plus honnêtes du monde. C'est lui aussi qui, conduisant notre sulpicien dans Québec et lui faisant les honneurs de la ville, passe près de l'observatoire et rend cet oracle : " Ça, c'est la maison *là ousqu'on vise les astres !*"

Comment s'appellent ces excellentes gens ?—*Bergeron*, *Renaut*, *Dupont*.—Et leurs enfants ? *Bernadette*, *Caroline*, *Cécile*, *Eugène Paul*, etc. Comme voilà bien notre France retrouvée !

De même que certains fortunés pays, l'Autriche-Hongrie, les Etats-Unis, la Belgique, par exemple, le Canada est le paradis des religieux et des religieuses ; nombreux sont les couvents qu'on y rencontre, nombreuses les institutions catholiques ; à Montréal seulement, nous avons !

Le séminaire Saint-Sulpice.

Le collège sulpicien.

L'université Laval.

Le collège Sainte-Marie des Jésuites, 320 élèves.

L'église nouvelle de l'Immaculée Conception (Jésuites).

Le noviciat Saint-Joseph de la Compagnie de Jésus.

Les Oblats et leur noviciat.

Le séminaire Sainte-Thérèse, 200 élèves.

Le collège de L'Assomption, 260 élèves.

Le collège de Joliette, 240 élèves.

Les clercs de Saint Viateur, 113 religieux, 35 novices, 24 établissements, dont 18 pour le diocèse de Montréal..

Le noviciat de Saint-Viateur.

Le collège Bourget, 130 élèves.

L'institut des sourds-muets, 60 élèves.

La congrégation de Sainte-Croix ; maison provinciale pour le *Dominion* du Canada, 50 profès, 23 novices.

Le collège Saint-Laurent (Sainte-Croix), 32 professeurs, 250 élèves.

Le collège Saint-Jérôme (Sainte-Croix).

Le collège Sainte-Geneviève, (Sainte-Croix), 250 élèves.

Le collège de Hochelaga, 350 élèves.

Le collège de Valleyfield.

L'école commerciale de Varennes, 165 élèves.

La résidence Saint-Janvier.

L'école normale Jacques Cartier.

Les frères des écoles chrétiennes.

Les frères de la charité, 25 élèves, 12 novices.

L'Hôtel-Dieu,—hôpital de Montréal,—religieuses de Saint-Joseph ; 86 religieuses, 16 novices, 205 malades, 30 orphelins, 34 orphelines.

Les sœurs de la congrégation de Notre-Dame : 750 sœurs professes, 97 novices, 37 postulantes ; 70 missions, dont 33 pour le diocèse de Montréal et les autres dans les diocèses de Québec, Trois-Rivières, Saint Hyacinthe, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski, Arichet, Saint-Jean, Peterborough, Charlottetown, et 5 établissements aux Etats-Unis. Elèves : 17,818, dont 5,305 pour la ville de Montréal.

Les Sœurs de la Charité, appelées *Sœurs Grises*, mais qui ne sont pas les Sœurs grises de Saint-Vincent de Paul de Paris : 312 professes,—95 dans la maison-mère, 67 novices et postulantes ; elles ont 31 maisons, dont 15 pour le diocèse de Montréal, 6 dans celui de Saint-Boniface, 3 dans le vicariat apostolique de Saskatchewan, 2 dans le vicariat apostolique d'Athabaska, et plusieurs établissements aux Etats-Unis ; elles visitent tous les malades de Montréal.

L'hôpital-général pour les vieillards des deux sexes, les orphelins et les enfants trouvés ; en tout 500 locataires sous la direction des Sœurs grises, qui visitent aussi les pauvres dans la ville. Dispensaire pour les pauvres.

L'asile Saint-Joseph pour les orphelins, 145 orphelins.

L'école Saint-Joseph, 400 élèves.

L'asile Saint-Patrick, pour les orphelins irlandais, 202 orphelins.

La maison Saint-Patrick, pour les servantes sans place (Sœurs grises).

L'école de Nazareth, 550 élèves ; avec une division pour les jeunes aveugles, 86 élèves.

L'hôpital Notre-Dame, 54 malades.

Les Sœurs de la Charité, appelées Sœurs de la Providence,—maison mère à Montréal ;—80 sœurs professes, 32 novices, 43 postulantes. Elles ont 43 maisons au Canada et dans les Etats, et visitent annuellement 18,200 malades et infirmes. Dispensaire public pour les pauvres de Montréal.

L'asile des aliénés de Saint-Jean de Dieu dirigé par les Sœurs de la Providence, à qui le gouvernement local a confié le soin des aliénés de la province.—810 malades ; 89 autres qui reçoivent des soins particuliers ; 58 religieuses.

Deux maisons des Dames du Sacré-Cœur.

Le monastère du Bon-Pasteur : 118 professes, 34 novices, 17 postulantes, 84 pénitentes. Ecoles correctionnelles d'enfants : 70 élèves.

La prison pour les femmes, dirigée par les mêmes religieuses, 35 professes.

Les Sœurs de la Miséricorde, 65 professes, 44 pénitentes.

Les Sœurs Marianites de Sainte-Croix du Mans, 105 professes, 20 novices

Les Sœurs des saints noms de Jésus et de Marie : 443 professes, 29 novices, 29 postulantes.—12 maisons dans le diocèse de Montréal avec 2,839 élèves, et d'autres à Saint-Hyacinthe, Sandwich, Winnipeg, Manitoba et dans les Etats.

Les Sœurs de Sainte-Anne ; 301 religieuses, 42 novices ; 19 maisons dans le diocèse, 4 dans les Etats, 8 à l'île de Vancouver ; 5,471 élèves.

Le couvent du Précieux Sang, 21 religieuses.

Le couvent des Carmélites.

L'asile des Sourdes-Muettes.

Vendredi 4—M. O.... veut nous faire voir une de ces maisons, et nous emmène le matin chez les Sœurs de Notre-Dame. La maison est située un peu au-dessus du séminaire : c'est une nouvelle construction. L'architecte a fait grand, trop grand peut-être au gré des religieuses. Ainsi, l'église est vaste et belle comme une cathédrale ; les toits du couvent se dressent très-haut ; plus haut encore s'élancent vers le ciel les deux tours de l'église romane, et l'intérieur où l'on travaille en ce moment sera une merveille, avec son double rang de colonnes superposées et ses deux parties très distinctes, l'une pour la communauté, l'autre pour le public.

La supérieure générale et les assistantes daignent nous admettre à la visite du couvent ; nous voyons le superbe réfectoire avec ses chariots à roulettes en caoutchouc qui transportent la vaisselle et les mets sans bruit, sans secousse, de telle façon que de toutes les parties de l'immense salle on entend distinctement la voix de la lectrice ; nous visitons ensuite les secrétariats de l'Institut et du couvent, la procure, la bibliothèque et les salons de réception ; beau tableau de la *Transfiguration* dans la chapelle provisoire.

La Sœur Marguerite Bourgeois, fondatrice et première supérieure, ne s'y reconnaîtrait plus. C'est une noble figure que celle de cette Française, de cette Champenoise, partant, elle aussi, à la conquête du Canada en disant : " *Da mihi animas* ! Donnez-moi des âmes, les âmes de ces pauvres colons, de ces misérables sauvages." Le nom de cette sainte doit être écrit en lettres d'or dans les fastes de la colonie, comme il est écrit dans les annales de l'Eglise et sur le livre du Ciel.

Ce fut sur les instances du premier gouverneur de Montréal, M. de Maisonneuve, que la vénérable sœur partit ; tout est miraculeux dans les commencements de sa vocation : sa rencontre avec le pieux gentilhomme, les apparitions dont elle est favorisée, la pénurie dans laquelle elle se trouve et qui ne l'empêche point d'aller vaillamment de l'avant ; ses nombreux voyages d'Amériques en France, à une époque où la navigation était peu commode, même très périlleuse et toujours fort longue.

Grandes étaient ses vertus. " Sa charité était telle, disent ses historiens, qu'elle semblait la multiplier elle-même et qu'elle la faisait être toute à tous les colons pour les gagner tous à Jésus-Christ. On raconte à ce sujet un trait qu'on peut appeler d'une charité héroïque, mais qui dans la réalité renferme l'exercice d'un grand nombre d'autres vertus.

"' Au temps de son embarquement, on lui avait fait présent d'un lit pour son passage ; il consistait en une paillasse, un matelas, deux couvertures et un oreiller ; elle eut bientôt l'occasion de s'en défaire. L'hiver était rude ; un pauvre soldat, transi de froid, vint lui dire qu'il n'avait pas sur quoi se coucher pour se garantir de la rigueur de la saison ; elle ne balance pas un instant, elle va quérir son matelas et le lui donne. Peu de temps après un second, instruit de ce qu'il appelait la bonne fortune de son camarade, va trouver la sœur pour lui exposer sa misère : celui-ci eut la paillasse. Deux autres s'étant présentés encore, elle leur donna les deux couvertures. Personne, dit-on, ne se présenta pour avoir l'oreiller, qu'elle eût donné volontiers !.... Il y eût ici plus que la charité de saint Martin, le soldat ; lui ne donna que la moitié de son manteau.'"

La sœur Bourgeois arriva à Ville-Marie, avec quelques compagnes, en 1659, la même année où l'on vit arriver pour la première fois un évêque au Canada : c'était Mgr François de Laval de Montmorency, ancien archidiacre d'Evreux ; il succéda à M. de Quélus, qui gouvernait l'Eglise du Canada au nom de l'archevêque de Rouen. Mgr de Montmorency ne vint d'abord qu'en qualité de vicaire apostolique, sacré sous le titre d'évêque de Petra ; il fut nommé au siège de Québec en 1674, et résigna ses fonctions en 1188. Son successeur, Mgr Jean-Baptiste de la Croix Chevrières de Saint-Valier, sacré en 1688, mort en 1727, se montra constamment dévoué à l'œuvre de la sœur Bourgeois.—Si nous consultons la liste des évêques de Québec, nous lisons les noms de MMgrs Duplessis de Mornay (1728), Dosquet (1734), Pourroy de l'Auberivière (1740), Dubreuil de Pontbriand (1741), Briand (1766), Mariaucheau d'Esglis (1784), Hubert (1788), Denant (1797), Plessis (1806), nommé archevêque en 1819, Panet (1825), Siguay (1833), Turgeon (1850), Baillargeon (1867), et enfin Mgr Taschereau, sacré en 1871, et créé cardinal cette année. Le Canada méritait cette haute faveur.

Rien ne montre mieux l'origine, le progrès, la fin et la dignité de l'institut de Notre-Dame, que les lettres patentes expédies à la fondatrice par le roi Louis XIV :

" Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut.

" Notre bien-aimée Marguerite Bour-" geoys, originaire de notre ville de " Troyes en Champagne, nous a très-" humblement fait exposer qu'il y a " longtemps qu'il a plu à Dieu de " lui inspirer le désir de l'avance-" ment de la foi catholique, par " la bonne instruction des personnes de " son sexe, tant des sauvages que des " Français naturels de la Nouvelle-Fran-" ce, où elle s'est retirée pour ce sujet, " dès l'année 1653 ; s'y étant établie dans " l'île de Montréal avec quelques autres " filles vivant en communauté, elle y a " fait l'exercice de maîtresse d'école, en " montrant gratuitement aux jeunes " filles tous les métiers qui les rendent " capables de gagner leur vie, et avec un " si heureux progrès, par les grâces con-" tinuelles de la divine Providence, que " la dite exposante ni ses associés ne sont " aucunement à charge au pays, ayant fait " bâtir à leurs dépens, dans l'île de Mont-" réal, deux corps de logis propres à leur " dessein, et ait défricher plusieurs con-" cessions de terre, bâtir une métairie, " garnie de toutes les choses nécessaires. " Cet établissement, ainsi fait, a été, " depuis, approuvé tant par le Seigneur " évêque de Pétrce, vicaire apostolique, " par le sieur de Courcelle, notre lieute-" nant général en Canada, et le sieur Talon, " intendant de justice, police et finances, " que par un résultat d'assemblée des ha-" bitants du lieu. Au moyen de quoi la " dite exposante a été conseillée, pour le " bien général de l'île, de venir nous requé-" rir de lui accorder nos lettres de confir-" mation de cet établissement sous le " titre de *Congrégation de Notre-Dame*.

" Voulant contribuer de notre part, " comme nous ferons toujours, autant " qu'il nous sera possible, aux bonnes in-" tentions de la dite exposante, de ses " associées et de celles qui leur succède-" ront, en leur donnant le moyen de for-" tifier et d'étendre leur établissement " dans tous les lieux où il sera le plus à " propos pour la gloire de Dieu et le bien " du pays, nous confirmons par les pré-" sentes, signées de notre main, l'établis-" sement de la dite Congrégation dans " l'île de Montréal, sous la juridiction de " l'Ordinaire, sans qu'elles y puissent " être troublées, sous quelque prétexte " que ce soit.

" Donné à Dunkerque, au mois de mai, " l'an 1671 et de notre règne le 28. *Signé* : LOUIS."

La sœur Bourgeois prit pour le principal fondement de sa règle celle de Saint Augustin interprétée et éclairée par les Pères de l'Eglise et le bon sens : aux trois vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, cette règle ajoute celui de l'instruction des jeunes filles ; elle prescrit l'amour du silence et de la retraite, la cordialité avec ses sœurs, l'assiduité au travail, à la lecture, à la fréquentation des sacrements, sous la direction des prêtres des paroisses avec qui les religieuses doivent partager la gloire et le mérite de l'instruction et de l'édification des peuples.

Comme nous sommes enchantés de notre visite, M. O.... veut encore nous faire voir le pensionnat de Villa-Maria, tout à côté. C'est un établissement de premier ordre, ancienne résidence du gouverneur général du Canada, avec des jardins, des massifs, un lac, tous les avantages, tout le confort, toute l'élégance qu'on peut désirer trouver dans une maison destinée à l'éducation des jeunes personnes de la haute société ; on y parle le français dans les cours et les classes ; nous allons pouvoir bien nous entendre.

Reçus par la supérieure et deux directrices, nous voyons la maison du haut en bas ; il y a ici 200 jeunes filles, dont 40 protestantes et quelques israélites ; mais toutes assistaient aux offices catholiques c'est la condition imposée à leur entrée ; plusieurs sont filles de lords anglais, de sénateurs ou de membres des divers parlements.

On a adopté, au lieu de dortoirs, le système anglais des chambres particulières à un ou deux lits ; à côté de la blanche couchette, voici la table de toilette avec ses outils d'ivoire et d'argent, et le guéridon surchargé de chromos et de photographies, où les bonnes figures des Yankees et des Canadiens sourient béatement ; des images de *Christmas*, des coffrets à bijoux. Une protestante a placé bravement sur son petit guéridon une grande statue de la Vierge ; on nous dit qu'une autre a fait appeler dernièrement le prêtre près d'une dame catholique, qui allait mourir sans sacrements si sa jeune amie n'était intervenue à temps.

Sept ou huit classes admirablement tenues ; dans l'une d'elles on donne la leçon de géographie, et un *baby* de huit ans nous montre très bien sur la carte la route de Paris à Montréal.

Exposition dans la salle de dessins : de jolis portraits, des peintures sur porcelaine, des applications sur soie. A la chapelle, toutes les chaises sont recouverte d'une tapisserie ouvragée et sont séparées l'une de l'autre ; ce qui est excellent pour la surveillance. On y donne des concerts avec accompagnement d'instruments aux grands jours de fête.

Enfin on nous conduit dans la salle des représentations, puis dans la salle de musique. Ici, tout autour, des tabourets vissées au sol où l'on peut s'asseoir commodément ; au milieu, quatre pianos provenant des manufactures de Boston, Baltimore et New-York, arrangés exprès en vue des froids excessifs de l'hiver.

Quand nous entrons dans la salle, nous y trouvons cinq ou six jeunes filles, deux au piano, une violoniste, deux harpistes ; elles enlèvent avec entrain une couverture qui donne une haute idée de leur savoir. Mais voici qu'une nouvelle Van Zand chante un morceau de *Lackmé*, puis une autre nous donne le *Carnaval de Venise* ; un solo de harpe termine la séance, et nous sommes priés d'accepter une collation qui nous est offerte dans le grand salon... On n'est pas plus gracieux.

—..Ce bon Ch...., pressé de revenir à New-York pour retourner en Europe, est pourtant cause que je manque l'excursion de Québec ; n'importe ! j'ai bien entrevu le Canada avec Montréal, qui est la vraie capitale et surtout la capitale de l'avenir.

Au point de vue catholique, il n'existe pas au Canada un plus beau diocèse que celui-ci : 412,000 catholiques ; c'est Québec qui vient en seconde ligne avec 296,666 ; puis Saint-Hyacinthe, 110,210 ; et Ottawa, 100,000.

Dans toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord, on compte 5 archevêques, 29 évêques, 2,223 prêtres, 1,564 églises, 373 chapelles ou stations. 17 séminaires de théologie, 46 collèges de jeunes gens, 101 académies de jeunes filles, 3,523 écoles paroissiales, 53 asiles, 58 hôpitaux et la totalité de la population catholique s'élève à 2,185.082 Ah ! l'action de l'Eglise ne s'est pas ralentie ; le Christ est vainqueur ! il règne ! il commande ! et nous pourrions dire avec le Prophète en contemplant l'Eglise du Canada, s'étendant du Labrador au Pacifique, sur le bord des grands lacs et des immenses cours d'eau, au milieu des grandes prairies et des vastes forêts ; " Que vos pavillons sont beaux, ô Jacob ! que vos tentes sont belles, ô Israëls ! Elles sont comme les vallées couvertes de grands arbres, comme les jardins le long des fleuves. L'eau coulera toujours du seau du Seigneur, et sa postérité se renouvellera comme l'onde des grandes rivières !"

L'ABBÉ LUCIEN VIGNERON.

SAINT-HYACINTHE—A une assemblée des membres du Club Dramatique de Saint-Hyacinthe, tenue le 16 courant, les élections suivantes ont eu lieu :

S. Carreau Président ; A. M. Beauparlant, vice-président ; Jean Taché, secrétaire-trésorier ; J. P. A. Gendron, gérant ; A. Bachand, sec.-archiviste ; E. J. L. Duclos, directeur des scenes.

—La compagnie de lumière électrique a commencé ses travaux pour la pose des fils et des lampes sur la partie de la rue Girouard nouvellement annexée à la ville. Le besoin s'en fait vivement sentir et nous applaudissons de tout cœur à ce nouveau pas dans la voie du progrès.

—Le 16 est décédée, au couvent de La Présentation de cette ville, la Révérende Sœur Marie Sainte Sophie, née Malvina Durocher. Elle était âgée de 41 ans et 6 moi, et avait passé 24 ans en religion.

Cette femme distinguée est allée au Ciel recevoir la récompense de ses mérites et de ses vertus.

AGRICULTURE

La stabulation en hiver

—Pendant la saison d'été on ne s'occupe guère du bétail qui se suffit à lui-même : mais il n'en est pas de même lorsqu'arrive les mauvais temps et les fortes gelées de l'automne, de même qu'un hiver long et rigoureux qui nous oblige à établer nos animaux pendant plusieurs mois. Il faut aux animaux de l'abri et un logement chaud, afin qu'ils ne soient pas exposés à un froid excessif qui devient un tourment pour eux et les empêche de profiter de la nourriture qu'on leur donne. Cependant cette chaleur doit être calculée suivant leurs besoins, appropriée à leur espèce et à leur âge. Il faut prendre grand soin que les animaux ne soient entassés dans les étables au point qu'elles deviennent pour eux des étuves, des espèces d'étouffoirs qui les tiendraient dans un état constant de transpiration : ce qui nuirait considérablement à leur santé car cette température serait d'autant plus dangereuse que la température extérieure serait plus froide.

C'est à ce système de stabulation, absolument contraire aux règles de l'hygiène, que l'on doit attribuer la plupart des maladies qui déciment parfois nos troupeaux d'une manière alarmante.

Il y a différentes précautions à prendre à l'égard du bétail que l'on tient à l'étable pendant la rude saison de l'hiver.

Il faut faire en sorte que les animaux jouissent d'un température très tempérée, c'est-à-dire ni trop chaude ni trop froide, en égard à leur âge et leur état spécial. Les bœufs qui sont à l'engrais s'accommodent d'une température assez élevée ; il leur faut moins d'air, une demi-obscurité et beaucoup de tranquillité. Les jeunes animaux en élève veulent plus d'air et moins de chaleur. Sur la fin de l'hiver, les vaches qui viennent de mette bas, ont besoin d'une température presque tiède, et les jeunes veaux doivent être garantis de toute ateinte de froid. Une précaution à prendre c'est que les vaches à lait ou en état de gestation ne sortent pas de leurs étables sans qu'il y ait une transition préalable du chaud au froid, c'est-à dire de la température de l'etaole à celle du dehors. Les transitions brusques de température sont fatales aux animaux.

Il ne suffit pas de loger avec soin et intelligence les animaux pendant l'hiver, il faut aussi les tenir dans une grande propreté qui est de rigueur et à laquelle on n'attache pas assez d'importance Ces soins sont faciles, pour peu qu'on veuille y consacrer quelques heures par jour. L'étrille joue un grand rôle sur la santé des animaux, des bêtes à cornes comme des chevaux. La brosse et l'étrille, sont indispensables pour faciliter et augmenter les fonctions de la peau, qui se ralentissent pendant l'hiver sous l'influence de la stabulation.

Les animaux à l'état de stabulation manquant d'un exercice nécessaire au maintien de leur santé, il faut absolument y suppléer. Lorsque le temps n'est pas rigoureux, il est bon de faire sortir les bœufs et les vaches pendant quelque temps. Il ne faut pas épargner, comme nous l'avons dit plus haut, le jeu de l'étrille et faire en sortes que les étables soient tenues dans un état constant de propreté, car à l'étable les animaux reçoivent sur le poil, de la poussière, soit de la paille et des graines de toute espèce qui tombent des fenils. Pour peu qu'on néglige d'enlever les ordures de la litière ainsi que le tas de fumier qu'on laisse s'accumuler parfois en arrière des animaux, ceux-ci souffrent considérablement des émanations qui proviennent de ces fumiers en fermentation lorsque l'étable est chaude ; il est donc indispensable de les enlever le plus souvent possible.

Les étables des moutons n'exigent pas une température aussi chaude que les étables destinées aux bêtes à cornes, car la toison les garantit suffisamment contre le froid. Ce qu'il y a à observer, c'est de tenir les moutons à l'abri de l'humidité et ne pas les faire passer brusquement du chaud au froid.

Aujourd'hui que l'industrie laitière occupe une large place dans notre production laitière, il est du pouvoir de faciliter par la vulgarisation ou des moyens pratiques, l'extension de ce genre de produit.

Il est sans contredit que l'aptitude des races joue un rôle considérable dans la production lactifère mais l'alimentation joue aussi un très grand rôle.

Le cultivateur que cela intéresse au plus haut degré, aussi bien en hiver comme en été doit veiller avec un soin scrupuleux à la nourriture de ses bestiaux. S'il est intelligent, il calculera ce qui est nécessaire de donner aux animaux comme ration de production se transformant en viande, lait, laine ou travail. L'intérêt bien entendu du cultivateur est donc d'entretenir dans ses écuries que le nombre de bestiaux parfaitement en rapport avec la nourriture qu'il peut leur donner, calculé en ration d'entretien et ration de production. Il doit rechercher le mode le meilleur et le plus économique de nourriture sans cependant viser à la mesquinerie qui porte certains cultivateurs à donner à leurs animaux une nourriture moins que suffisante à leur entretien.

PROVINCE DE QUÉBEC

FRASERVILLE — Nous constatons avec beaucoup de satisfaction que l'état sanitaire de notre ville est dans la meilleure condition possible. Les maladies si fréquentes à cette saison de l'annee font peu de ravages ici en proportion des ravages qu'elles font dans les autres villes.

Dernièrement, les journaux ont fait erreur en annonçant que l'épidémie des fièvres typhoïdes faisait de nombreuses victimes en cette ville. De fait, il y en a eu quelques cas, mais le plus grand nombre de cas n'a jamais été de vingt.

A l'heure qu'il est, il n'y a pas un seul cas de cette maladie dans notre ville.

—La tempête de la semaine dernière a apporté plusieurs pieds de neige en plusieurs endroits, sur le parcours de l'intercolonial.

A Kamouraska, les anciens s'accordent à dire qu'ils n'ont jamais vu autant de neige à une saison si peu avancée.

A Rimouski, il en est tombé 8 à 9 pouces. On se demande si c'est l'hiver qui nous arrive. Les vieillards de l'endroit disent " Non " ; depuis trois semaines nous avons été trop subitement surpris par les gros froids, les grands vents du nord-ouest. C'est encore la lune d'octobre qui entre dans novembre, il faut de toute nécessité que ça *ramollisse* et que nous ayons l'été du sauvage et des corneilles qui ne sont pas encore toutes parties.

—Pusieurs vaisseaux ont déjà pris leurs quartiers d'hiver à Fraserville, entr'autres la goélette chargée de dynamite et consignée, à MM. Pelletier Fils & Cie.

Cette dynamite a été placée dans une maison isolée, dans un champ, que MM. Pelletier ont fait élever à cet effet.

—Dimanche dernier a eu lieu en cette ville, une assemblée des actionnaires de la compagnie qui vient de fonder la nouvelle manufacture de chaussures qui sera en opération avant longtemps. La plupart des actionnaires étaient présents, et il a été décidé de pousser les travaux avec activité afin que la manufacture soit en opération le plus tôt possible.

—La goëlette appartenant aux Desrosiers de Sainte-Luce, a péri avec toute sa cargaison près du phare de la Pointe des Monts, au commencement de la semaine. Les hommes de l'équipage se sont sauvés en chaloupe.

—Le terme de la cour de Circuit et celui de la cour Supérieure se sont ouverts mercredi matin, sous la présidence de Son Honneur le juge Cimon. Il y a plusieurs causes dont quelques-unes sont assez importantes.

—Il n'y aura pas de chantiers à Rimouski cet hiver, quoique les MM. Price par leur actif agent M. Blair, de Métis, en font de grands. Ils se proposent de faire couper au delà de 100,000 billots d'épinette. Le pin se fait rare.

—Tout le monde s'empresse d'acheter des lots sur les terrains avoisinants la nouvelle manufacture. Mardi dernier, plusieurs lots ont été retenus sur les terrains de M. le notaire Chamberland. M. Fraser qui possède aussi des terrains près de l'endroit où la manufacture sera élevée s'est assuré les services de M. Casgrain, arpenteur de l'Islet, pour faire chaîner son terrain.

—On parle actuellement de construire un marché ou deux s'il le faut afin permettre aux cultivateurs des paroisses environnantes d'apporter leurs produits dans notre ville.

C'est le progrès !

—Le terme de la Cour de Circuit s'est ouvert jeudi, le 10 courant, sous la présidence de Son Honneur le juge Pelletier, pour se continuer jusqu'au 15 courant inclusivement. Ensuite le terme de la Cour Supérieure se continuera jusqu'au 21 inclusivement.

Le 23, s'ouvrira le terme de la Cour Criminelle. M. Auguste Tessier représentera la couronne.

Il y aura peu d'affaires à la Cour de Circuit. Le terme de la cour Supérieure sera assez employé. Quant au Criminel, il n'y a que 9 ou 7 indictements pour de légers vols, assauts graves et un faux.

Les grands et petits jurés sont tous assignés, ainsi que la plus grande partie des témoins de la couronne.

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le septième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 21 Déc. 1887

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR des LOTS:

$60,000

PREMIERE SERIE

Valeur des lots $50,000

Gros lot, un immeuble de . . . $5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble............de	$5,000	$5,000
1	Immeuble............de	2,000	2,000
10	Terrains à Montréal..de	300	3,000
15	Ameublements........de	200	3,000
20	do ....de	100	2,000
100	Montres d'or........de	50	5,000
1000	Montres d'argent.....de	20	20,000
1000	do ....de	10	10,000
2,147	Lots valant		$50,000

$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

Valeur des lots $10,000

Gros lot, un immeuble de $1,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble............de	$1,000	$1,000
2	Immeubles...........de	500	1,000
4	Moulins à battre.....de	250	1,000
50	Chaines d'or.........de	40	2,000
1000	Services de toilette..de	5	5,000
1,057	Lots valant		$10,000

25 Cts LE BILLET

LE SECRETAIRE

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux: No 19, Rue Saint Jacques

MONTREAL, CANADA.

New England Paper Co.

BUREAU ET ENTREPOT:

21 ET 23, RUE DE BRESOLLES

MONTREAL

Demandez nos Echantillons

Vapeurs de la Malle Royale

DOMINION

Service de Liverpool

DATES DES DÉPARTS

	De Montréal	De Québec
*Oregon	Mardi, 1er Nov.	Jeudi, 3 Nov.
Toronto	Jeudi, 10 Nov.	....
Montréal......	Ven'di, 17 Nov	....
	De Portland	D'Halifax
*Vancouver....	Jeudi, 24 Nov.	Samedi, 26 Nov

Service de Bristol

Au quai Avonmouth.

Texas, de Montréal..........	Vers le	3 Novembre
Mississippi do	Vers le	8 Novembre
Quebec do	Vers le	12 Novembre
Dominion do	Vers le	17 Novembre

Prix du Passage de Montréal

Première :—De $50.00 à $80.00, cabines donnant sur la mer.—Seconde classe: $30.00, avec tout le confort désirable. Entrepont, aux plus bas prix.

*Il y a des salons, cabines, salle de musique et chambres de bains au milieu du vaisseau, où le roulis ne se fait presque pas sentir, et ces steamers ne transportent pas de bétail.

Le *Vancouver* est éclairé à la lumière électrique.

Pour billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à Londres à McIlwraith, McEachran & Co, 5 Fenwhich St., à Liverpool, à MM. Flinn, Main et Montgomery, 21 James Street : à Quebec, à M. W. M. Macpherson ; à tous les bureaux du Grand Tronc, ou à

W. D. O'BRIEN, 143 rue Saint Jacques.

DAVID TORRANCE et Cie,

190-a Exchange Court, Montréal

FRANCE - - CANADA

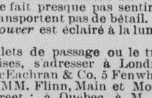

LIGNE BOSSIERE

Sous contrat avec le Gouvernement du Canada.

LES NAVIRES PARTIRONT DU

HAVRE POUR MONTREAL

Tous les 20 jours.

Les vapeurs de la ligne susdite partiront aux dates suivantes :

Le SS. COMTE D'EU de Montréal pour le Hâvre, le 13 Août.

Le SS. PANAMA, de Montréal pour le Hâvre, le 3 Septembre.

L'IBERIA partira de Montréal pour le Hâvre le 22 Septembre.

Le HENRI IV partira de Montréal pour le Hâvre le 8 Octobre.

Des connaissements directs sont obtenus au Hâvre pour n'importe quel point à l'est et à l'ouest du Dominion ; à Montréal, pour tous les points de France et d'Europe, Saint-Pierre Miquelon et Saint-Malo.

Pour le fret et le passage, s'adresser à

BOSSIERE FRERES & CIE, Hâvre,

BOSSIERE FRERES & CIE, Montréal

209 rue des Commissaires,

204 Harbor Chamber.

TAPISSERIE !

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 393 rue Cumberland.

G. PHILIBERT

IMPORTATEUR

— DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAISES

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

CEINTURE,

TAPISSERIES,

PEINTURES PREPAREES,

HUILE,

MASTIC,

PINCEAUX,

VITRES. ETC.

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

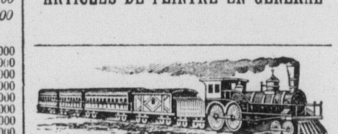

Chemin de Fer du Pacifique

TABLE HORAIRE

Les convois quittent la gare UNION comme suit :—

4.30 A. M. 8.25 " 4.30 P. M.	Pour MONTREAL, TROIS RIVIERES, QUEBEC, SAINT-JEAN, HALIFAX et tous les points à l'Est.
11.30 A. M. 11.00 P. M.	Pour KINGSTON, PETERBORO, TORONTO, DETROIT, BUFFALO, BAY CITY, CHICAGO et tous les autres points à l'Est.
3.30 P. M. 12.01 MINUIT	Express local pour ALMONTE, BUCKINGHAM, ARNPRIOR, RENFREW PEMBROKE, CHALK RIVER et autres.
12.01 MINUIT	Pour PORT ARTHUR, WINNIPEG, VICTORIA, VANCOUVER, et tous les points sur la côte nord-ouest du Pacifique.
7.00 A. M. 3.15 P. M.	Pour PRESCOTT, NEW-YORK et tous les points dans l'Etat de New-York.

Billets d'entier parcours, tables horaires, cartes et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la Cité, **No 42 rue Sparks.**

J. F. PARKER,

Agent des Billets et des Passagers de la Cité.

D. McNICOLL,

Agent général des Passagers.

LUCIUS TURTLE,

Gérant des Passagers.

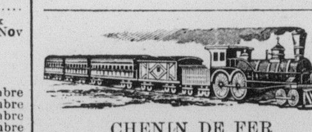

CHENIN DE FER

"CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE

— ENTRE —

Montreal et Ottawa

— ET —

OTTAWA A BOSTON ET NEW-YORK, ET TOUS LES POINTS A L'EST ET AU SUD

Les convois partiront de la gare de la rue Elgi comme suit :

TRAIN EPPRESS DE MONTREAL

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se raccordant avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'Ouest et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant là à 11.30 a. m.

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à dîner, arrivant à Montréal à 8.20 p. m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est.

Les convois arriveront à 12.30 p.m. et 8.10 p.m. de l'Est, se raccordant à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud.

Char Palais Pullman sur les trains de Montréal.

Un train quittera la gare du chemin Richmond à **7.45 a. m.** et **4.35 p. m.** se raccordant avec les trains Express de Montréal.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK *VIA* ROUSE'S POINT

1.20 P.M. Quittera Ottawa, gare de la rue Elgin, arrivant à Rouse's Point à 5.40 p. m. et se raccordant à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston à 7.49 et à New-York à 7.00 le lendemain matin.

Des chars dortoirs Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à Saint-Albans ou à Rouse's Point.

Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations.

E. J. CHAMBERLIN,

Surintendant Général,

PERCY R. TODD,

Agent général des Passagers.